



COMMISSION DU TRANSPORT

PROCÈS-VERBAL

Séance tenue le lundi 9 mars 2020 à 9 h 00 au siège de la Communauté métropolitaine de Montréal, situé au 1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400, à Montréal.

Sont présents

M. Denis Martin, président, maire de la Ville de Deux-Montagnes ;
M. Nicholas Borne, vice-président, membre du conseil de la Ville de Laval ;
M. Peter McQueen, vice-président, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Éric Alan Caldwell, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal ;
Mme Marianne Giguère, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Jean Martel, maire de la Ville de Boucherville ;
Mme Sophie Mauzerolle, membre du conseil de la Ville de Montréal.

N'a pu participer à la séance

M. Guy Pilon, membre, maire de la Ville de Vaudreuil-Dorion.

Participent également à la séance

M. Michel Auclair, conseiller en recherche et chef d'équipe ;
Mme Suzy Peate, coordonnatrice exécutive (en partie) ;
M. Richard Bérubé, conseiller en recherche ;
Mme Marie-Michèle Cauchy, conseillère en recherche ;
M^e Caroline Duhaime, secrétaire de la Commission du transport.

La convocation a été transmise le 2 mars 2020.

À moins d'indication contraire, tous les votes sont unanimes.

La séance est déclarée ouverte par le président à 9 h 02.

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé.



CTR 20-11

Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour a été envoyé aux membres de la Commission le 2 mars 2020.

La secrétaire constate l'absence de Mme Sophie Mauzerolle et M. Éric Alan Caldwell au moment du vote. À l'exception de ces absences, la secrétaire constate que tous les autres membres présents à cette séance sont réunis pour le vote.

PROPOSÉ PAR : Mme Marianne Giguère

APPUYÉ PAR : M. Peter McQueen

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été déposé.

CTR 20-12

Approbation du procès-verbal de la séance du 4 février 2020 de la Commission du transport.

Le procès-verbal de la séance du 4 février 2020 a été transmis aux membres de la Commission du transport le 2 mars 2020.

La secrétaire constate l'absence de Mme Sophie Mauzerolle au moment du vote. À l'exception de cette absence, la secrétaire constate que tous les autres membres présents à cette séance sont réunis pour le vote.

PROPOSÉ PAR : M. Nicholas Borne

APPUYÉ PAR : Mme Marianne Giguère

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance du 4 février 2020 de la Commission du transport.

CTR 20-13

Présentation concernant le mandat pour l'entente-type « aménagement-transport » avec certaines villes du pourtour.

Présentation par la Communauté du mandat sur l'entente-type « aménagement-transport » avec certaines villes du pourtour par Mme Suzy Peate à l'aide du document intitulé « Limites de la CMM et planification péri-métropolitaine* » (*présenté séance tenante*).

Mme Peate échange sur ce sujet avec les membres et répond à leurs questions.

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé.



CTR 20-14

Présentation pour fin de discussion des mesures proposées dans le cadre du mandat sur les effets de débordement.

Présentation par la Communauté des mesures proposées dans le cadre du mandat sur les effets de débordement par Mme Marie-Michèle Cauchy et M. Richard Bérubé à l'aide du document intitulé « Effets de débordement*» (*présenté séance tenante*).

Mme Cauchy, M. Bérubé et M. Auclair échangent sur ce sujet avec les membres et répondent à leurs questions.

CTR 20-15

Affaires diverses

- 1) M. Auclair avise les membres de la Commission que la séance du 19 mars 2020 est reportée à une date ultérieure.
 - 2) Le président explique aux membres que la Commission concentre son travail sur les mandats reçus du comité exécutif.
 - 3) Un membre informe l'équipe de transport de la Communauté que le Comité maritime et ferroviaire de l'Union des municipalités du Québec publiera prochainement une étude concernant les coûts de la congestion routière.
-

Document déposé :

Aucun document n'a été déposé.



Documents présentés :

1. Présentation de la Communauté intitulée « Limites de la CMM et planification périmétropolitaine ».
2. Présentation de la Communauté intitulée « Effets de débordement*».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 41.

Le président

La secrétaire ad hoc

Denis Martin

Caroline Duhaime

Le : _____

*présentation électronique seulement.